

# AVERTISSEURS DE FUMÉE

## COMMENT LES INSTALLER ET LES ENTRETENIR?



### Avez-vous vérifié vos avertisseurs de fumée?

Saviez-vous que vos avertisseurs de fumée doivent être vérifiés régulièrement en appuyant sur le bouton d'essai?

Il est obligatoire de remplacer, à l'intérieur d'un logement, tout avertisseur de fumée si la durée écoulée depuis la fabrication dépasse dix ans.

### Si votre avertisseur est un modèle à pile :

- celui-ci doit être remplacé par un avertisseur de type photoélectrique à pile.

### Si votre avertisseur est un modèle électrique :

- celui-ci doit être remplacé par un avertisseur de type photoélectrique et doit être combiné pile et électrique.

Si votre avertisseur de fumée émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être remplacée. N'installez jamais de pile rechargeable.



## Déclenchements inutiles

Il est possible de déplacer l'avertisseur de fumée à un autre endroit où il sera moins sujet à se déclencher inutilement :

- au plafond, à un minimum de 10 centimètres du mur;
- sur le mur, à une distance de 10 à 30 centimètres du plafond.

Il est possible d'acheter un avertisseur de fumée avec « fonction d'arrêt ». En actionnant l'interrupteur d'arrêt, l'alarme sonore est interrompue pour une période pouvant aller jusqu'à dix minutes. Les avertisseurs de fumée ayant cette fonction peuvent présenter une solution afin d'éviter les déclenchements d'alarme inutiles occasionnés par des vapeurs de cuisson ou de douche.

## Types

### d'avertisseurs de fumée

Généralement, deux types d'avertisseurs de fumée sont offerts sur le marché, soit à ionisation (le plus courant) ou à cellule photoélectrique. Ce dernier provoque moins de fausses alarmes.

## Emplacement

Dans un logement, il est obligatoire d'installer un avertisseur de fumée par étage y compris le sous-sol. Celui-ci doit être installé dans le corridor des chambres à moins de 5 mètres de chaque porte.

## Modèles

### d'avertisseurs de fumée

- À pile
- Électrique
- Combiné pile et électrique

## Fonction combinée

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas la fumée. Cependant, vous pouvez vous procurer un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone. Avant d'en faire l'achat, il est important de s'assurer que ces avertisseurs sont conformes aux exigences du Service de sécurité incendie de Gatineau.